



Lancement du prix de l'audace artistique et culturelle

publié le 01/12/2022

#EAC#projet#rencontre#artiste#culture

Descriptif :

Dix ans après sa création, le prix de l'Audace artistique et culturelle se réinvente pour répondre aux nouveaux objectifs nationaux en faveur de la généralisation de l'éducation artistique et culturelle (EAC).



Dix ans après sa création, **le prix de l'Audace artistique et culturelle se réinvente** pour répondre aux nouveaux objectifs nationaux en faveur de la généralisation de l'éducation artistique et culturelle (EAC). **Atteindre le « 100% EAC »**, c'est garantir l'accès et la participation des enfants et des jeunes à une vie artistique et culturelle quelle que soit leur situation sociale, économique ou territoriale. Gage d'ouverture au monde et de développement de l'estime de soi comme de l'esprit critique, l'éducation artistique et culturelle aspire à rayonner sur tous les temps de vie et constitue un levier majeur en faveur de l'égalité des chances, du respect des droits culturels, du bien-être de la jeunesse ou encore et toujours de

l'audace !

Ainsi, afin de mettre en lumière des démarches d'EAC des plus remarquables, le prix évolue cette année pour valoriser à présent des initiatives favorisant la notion de décroisement.

Il s'organise désormais selon **trois nouvelles catégories** :

- **Interdisciplinaire** - le décroisement entre les disciplines constitutives de l'EAC (tous les champs artistiques et culturels y compris la culture scientifique technique et industrielle et la politique mémorielle) et les pratiques sportives, celles en lien avec les enjeux de citoyenneté ou de développement durable ... ;
- **Inter-degré & inter-établissement** - le décroisement entre différentes écoles et établissements scolaires d'un même territoire mais présentant des typologies ou des cycles/degrés différents ;
- **Temps de vie** - le décroisement entre les différents temps de vie de l'élève (scolaire, périscolaire, voire extrascolaire) et/ou en lien avec d'autres publics du territoire (EHPAD, crèche, association...).

Le prix a ainsi pour but de favoriser une articulation coordonnée et cohérente entre les politiques de l'État et celles des collectivités territoriales en matière d'EAC. Il encourage une coopération équilibrée entre acteurs de l'éducation, de la culture, du monde associatif et de l'éducation populaire. Cette nouvelle dynamique participe ainsi à la construction collective d'une démocratie culturelle où chaque individu peut contribuer et accéder à une vie culturelle et artistique locale riche et ainsi appréhender le monde avec sérénité, émerveillement et lucidité.

Document joint

 Dossier de candidature prix de l'audace (PDF de 1.7 Mo)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.